

RAPPORT DE SECTION

QC58 | Montréal

NOUS JOINDRE

1940, boul. Henri-Bourassa est
Bureau 300
Montréal, (Québec)
H2B 1S1
514-381-8824

Courriel :

info@anrfmontreal.ca

Site Web :

www.anrfmontreal.ca

Facebook :

<https://www.facebook.com/retraitefederauxmtl/>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Conférence gratuite

9 octobre 2019
À 13h

**Soins de fin de vie et
Que faire lors d'un
décès d'un proche**

Hôtel Universelle de Mtl
(Salle Pierre de
Coubertin)
5000 Sherbrooke est
Montréal

RSVP d'ici le 3 octobre

Conférence gratuite

16 octobre 2019
À 13h

**Assurance Voyage et
prévention des
maladies en voyage**

Château Royal de Laval
3500, boul. du Souvenir,
Laval

RSVP d'ici le 10 octobre

Message du président

Bonjour, chers membres.

J'écris ces lignes quelques jours après l'assemblée annuelle des membres tenue à Gatineau du 17 au 20 juin derniers. Des représentants des 79 sections, présidents ou mandataires y assistaient ainsi que plusieurs observateurs.

Plusieurs discours et présentations se sont succédé, mais les faits importants se retrouvent surtout à l'item des propositions. Je vous en énumère quelques-unes parmi les plus importantes.

Approbation à 100 % des voix, du plan stratégique de cinq ans (2019 — 2024). Ce plan est disponible sur le site national de l'association au https://www.federalretirees.ca/sites/default/files/2019-04/ebauche_du_plan_strategique_2019-2024.pdf. Ce lien indique que le plan est à l'ébauche, mais il a été adopté tel que mentionné.

Une proposition portant sur la création d'un fonds de soutien aux sections a généré plusieurs discussions. Pas à cause de son mérite, mais à cause de ce que nous devons faire avec les montants non utilisés.

Finalement, la décision fut d'avoir un montant de 80 000 \$ et de le maintenir à ce niveau tous les ans. Bref s'il reste de l'argent non utilisé, il servira de bases et on ajoutera le montant nécessaire pour remettre le fonds à 80 000 \$. Le tout se fera par projets qui devront être approuvés suivi de justification de l'argent dépensé.

La proposition sur les frais de cotisation fut longuement débattue pour finalement être adoptée. Les cotisations augmenteront à un taux basé sur l'augmentation du coût de la vie, ainsi en 2020 les cotisations augmenteront de 2,2 %. Il est important de noter que le même taux s'appliquera au retour aux sections. Des présidents du Québec, dont moi-même, se sont opposés à cette augmentation sans reddition de compte.

Une proposition portant sur le code de conduite qui modifiait une phrase sur les produits illicites a aussi été adoptée à 100 %. La nouvelle phrase se lit comme suit : « Les membres ne doivent pas diriger les réunions de l'Association ou représenter l'Association si leurs facultés sont affaiblies par une quelconque substance. »

(Suite mot du président – page 2)

Message du président (suite)

Finalement, une proposition modifiant le règlement 5.5 portant sur nos partenaires privilégiés fut adoptée elle aussi à 100 %. Elle est le résultat de nombreuses discussions surtout avec les sections du Québec. Elle va faciliter la mise en place de partenaires privilégiés propres aux sections. Quelques autres résolutions furent aussi adoptées de moindre importance.

James Nicholson, de la section de Québec, a été reconduit dans un des deux postes de directeur du district du Québec, et ce, sans opposition. L'autre poste est occupé par Jacques Lambert de la section de Montréal.

Sur une note plus personnelle, au banquet de la reconnaissance, j'ai reçu le prix de la collaboration. Inutile de dire que j'en suis très fier. Puisque je parle de reconnaissance, j'aimerais exprimer ma reconnaissance pour le travail de nos employées Danielle, France et Josée ainsi que les bénévoles qui nous aident dans nos tâches. J'en profite pour dire que les bénévoles sont toujours bienvenues dans nos comités tels le recrutement, la rétention des membres, les communications, la traduction (anglais vers français), etc. Si vous désirez vous impliquer, communiquer avec le bureau.

J'imagine que vous avez déjà remarqué que l'insertion de nos quatre pages dans le magazine SAGE a reçu une magnifique amélioration. On se reparle au printemps et d'ici là je vous attends au dîner de Noël et je vous souhaite la santé.



Cor

Cordialement,

Daniel Morin
Président de section

Dîner de Noël – Mercredi le 4 décembre 2019

Vous êtes invité(e)s à un dîner festif qui se tiendra dans une salle de réception du **RIZZ** située au 6630 Jarry est St-Léonard www.lerizz.com (Métro Langelier, autobus 33 vers le nord, arrêt Jarry). Le dîner est à 12h00 nous vous demandons **d'arriver vers 11h30**. Un grand stationnement est disponible à l'arrière.

Une confirmation vous sera envoyée afin de vous indiquer **votre numéro de table** alors si vous désirez être assis avec parents ou amis, prière de nous donner les noms au complet des personnes.

Le prix est de **35\$ par personne, pour les membres et les conjoints membres**. Le prix pour les **non-membres est de 65\$**. Vous pouvez réserver une table de **8 membres, pour 260\$**.

Nous avons un nombre maximal de places de 275 personnes donc hâtez-vous pour réserver (voir coupon-réponse à la page 4).

Dîner de Noël – Mercredi le 4 décembre 2019 - MENU

Cocktail : Mousseux sans alcool et hors d'œuvres
Soupe : Crème de légumes **Pâtes** : pâtes au citron **Salade** : salade printanière
Assiette de résistance : filet de porc sauce à la moutarde, pommes de terre rissolées, carottes et fèves vertes, chou-fleur
Dessert : Baked Alaska **Breuvages** : café, thé, eau et liqueurs douces
Assiette de résistance poisson : filet de truite (avec coupon)

Une bouteille de vin sera servie par groupe de quatre personnes ; le vin blanc vous sera servi au verre s'il n'y a pas 4 personnes pour en prendre. Il y aura des prix de présence.

Le repas sera accompagné d'une musique pour vous faire danser ou simplement pour le plaisir.

Votre section est en mode « séduction »

Nos membres ont un âge respectueux, l'âge de plus de 20 % de nos membres est supérieur à l'espérance de vie moyenne pour leur année de naissance (p.ex. ; plus âgé(e)s que les statistiques indiquent). Ceci signifie, qu'à court terme, que ce soit dans notre section ou à la grandeur du Canada (jusqu'à 45 000 de nos 173 000 membres), des adhésions peuvent être annulées involontairement (décès). Notre association a besoin de relève pour assurer sa pérennité.

Les outils afférents à notre séduction traditionnelle (lettre distribuée par le centre des pensions et présentation de nos services lors de la formation préretraite) ont été éliminés par nos gouvernements. C'est pourquoi, notre association se préoccupe de la rétention et de la croissance de ses membres dans son plan stratégique (2018).

Ce fait exige :

1. La compréhension des particularités des sources de nos membres (Exemple ; Les Forces Armées Canadiennes)
2. L'utilisation de moyens alternatifs pour se faire connaître (autres techniques de marketing) ;
3. Une bonification de nos efforts de rétention.

Dans notre défi de séduction, il est extrêmement difficile de segmenter les retraité(e)s fédéraux de l'ensemble des retraité(e)s canadiens. C'est pourquoi, nous faisons appel à votre collaboration. Si vous connaissez des retraité(e)s non membres (Fonction publique / Forces armées canadiennes / GRC / juges) ou de futurs retraité(e)s, informez-nous soit par téléphone au (514) 381-8824 soit par courriel au info@anrfmontreal.ca Toute suggestion de votre part pour faire croître notre force sera la bienvenue.

Vous pouvez aussi indiquer à vos connaissances le principal aspect de notre association est la sécurité financière (pouvoir d'achat) afférente à notre pension de retraite. Tous croient que l'indexation de notre pension a toujours existée. Ce n'est pas le cas. L'indexation intégrale a été obtenue en 1973 suite aux démarches de l'association.

Cette année, les retraité(e)s de la Ville de Montréal ont eu 0% d'augmentation, les retraité(e)s provinciaux 0.6% et nous 2.2%. Quand nous achetons le lait, il en reste plus dans nos poches. Ne pensez-pas que dans le futur qu'il n'y aura pas un gouvernement susceptible de réformer cette indexation. Il faut être vigilant et disposer d'une force (le nombre).

Micheline Bétournay,
Secrétaire du Conseil d'administration, QC58

COUPON-RÉPONSE : DINER DE NOËL

Compléter et retourner le coupon-réponse avec votre chèque au plus tard le 23 novembre 2019 au :
1940, boulevard Henri-Bourassa est, bureau 300, Montréal, Qc H2B 1S1

Nom du membre : _____ Numéro de membre : _____

Nom du conjoint : _____ Membre : Oui ___ Non ___

Ci-inclus un chèque : 35\$ (1 membre) ou 70\$ (2 membres)
65\$ (1 non-membre)

Si vous désirez un repas poisson (nombre) : 1 ___ ou 2 ___

S.V.P. confirmer votre adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel: _____

Je désire réserver une table pour 8 membres. Ci-inclus 260\$

Responsable _____ Téléphone _____

Nom du membre	Numéro de membre	Repas poisson
1. _____	_____	_____
2. _____	_____	_____
3. _____	_____	_____
4. _____	_____	_____
5. _____	_____	_____
6. _____	_____	_____
7. _____	_____	_____
8. _____	_____	_____